

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'éducation Biskra

NIF : 411013000007026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'Offres Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales
N°09/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, le directeur de l'éducation de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°09/2026 du 05/05/2026

concernant: Equipements d'un école primaire Type (3) à Elgubla Eshaira, commune de Lioua

Lot N°1: Equipements scolaires et pédagogie

Lot N°2: Equipements de climatisation et de refrigeration

Lot N°3: Equipements bureautiques et informatique

Lot N°4: Equipement d'incendie

Lot N°5 :Equipements de Cuisine Gros materiel.

Lot N°6: Equipements de Cuisine Petit materiel.

Paru dans les quotidiens nationaux :

2026/05/05: التحرير بتاريخ -

2026/05/17: EL FADJUR بتاريخ -

2026/05/05: BOMOP بتاريخ -

Et constitué d'un :

N	LOT	SOUSSIONNAIRE	NOTE	MONTANT DE LA SUBVENTION	DELAJ	CRITERES DE CHOIX
01	Equipements scolaires et pédagogie	EURL GENERAL EQUIPEMENT	88.5	4.371.827.95	10 jours	Moins-disant
02	Equipements de climatisation et de refrigeration	CHEKIMA KHALIFA ELANES	90.5	3.967.460.00	08 jours	Moins-disant
03	Equipements bureautiques et informatique	Gabes Busines	80	2.233.035.00	03 jours	Offre Unique Qualifiée techniquemen
04	Equipements d'incendie	BEN MOUSSA ISSA	80	74.494.00	02 jours	Moins-disant
05	Equipements de Cuisine Gros materiel	GACEM ABD EL KADER	100	2.897.650.00	02 jours	Offre Unique
06	Equipements de Cuisine Petit materiel	GACEM ABD EL KADER	81	627.451.30	02 jours	Moins-disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers, sont tenus de se rapprocher du service programmation et suivi de la direction d'éducation de la wilaya de Biskra, au plus tard trois (03) jours a compté du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.